



## Rapport du service des **Transports Bénévoles 2022, Lu à l'AG 2023**

Chers Membres, Mesdames, Messieurs,

Le service des transports a été créé à la fin des années 70 par Mme Jacqueline Burkhalter, récemment décédée, puis repris par moi-même en 2002. Depuis sa création, nous avons passé de 200 transports annuels à plus de 2500 ! Comme quoi : notre association offre un service précieux et apprécié. Officiellement ce sont **les transports bénévoles** ou transports accompagnés mais pour notre groupe de chauffeurs ce sont plutôt les TB, soit transports bienveillants !

En effet, en ces temps de stress et de tension permanents, ce sont des chauffeurs qui offrent non seulement des trajets sur mesure mais en plus ils offrent : un sourire, une main tendue, une attention particulière, des paroles réconfortantes, et bien plus ! Ce service fonctionne donc à merveille, grâce à ces chauffeurs actifs et généreux, sans eux : cette prestation n'existerait pas. Je leur adresse alors ici un énorme MERCI !

### **L'organisation en quelques chiffres :**

**Les chauffeurs** actifs en 2022 étaient au nombre de 24 personnes, 12 dames et 12 messieurs, dont 5 nouvelles recrues et 2 départs pour raison d'âge et de reprise d'activité professionnelle.

**Les bénéficiaires** : ce sont 136 personnes qui ont été transportées au cours de l'année 2022. Très majoritairement des dames avec un peu plus de demandes d'habitants de Blonay que de St-Légier. L'âge moyen de nos bénéficiaires est de 80 ans mais va décroître de 102 ans à ... 11 ans, soit 1 enfant qui subit un traitement au CHUV.

**Les trajets** : l'année 2022 s'est terminée sur un record, soit 2645 transports pour 35'800 km effectués. (2171 en 2021 et 27400 km) soit une augmentation de 20% de trajets par rapport à 2021 ! Et pour le début 2023 le service est déjà largement plus utilisé ! Raison pour laquelle nous sommes en constante recherche de chauffeurs

**La gestion** du service en 2022 : ce sont près de 400 heures de téléphone qui ont été nécessaires pour l'organisation de tous ces transports : chaque demande déposée est traitée au fur et à mesure et chaque bénéficiaire est rappelé en fin de journée. Ensuite ce sont des dizaines d'appels pour trouver les chauffeurs. L'essentiel de cette gestion est donc par contacts humains directs.

### **Pratiquement :**

Selon nos possibilités : nous acceptons presque toutes les demandes de transports. Il n'y a pas d'évaluation ou de conditions particulières et aucun frais administratif n'est demandé. Nous sommes juste confrontés, et c'est la 1<sup>ère</sup> fois depuis que notre service est offert, à quelques restrictions par manque de chauffeurs. Les demandes doivent être déposées au moins 2 jours ouvrables à l'avance pour avoir le temps de trouver les chauffeurs. Quelques exceptions sont évidemment acceptées.

Nous n'assumons que les courses thérapeutiques, soit pour des rendez-vous médicaux car, une fois de plus, nous n'avons pas assez de chauffeurs pour élargir notre offre. D'autre part nous n'avons pas de limite géographique pour nos déplacements : nous allons volontiers jusqu'à Sion, Bienne ou Genève ... mais les trajets les plus réguliers sont sur la Riviera.

Les chauffeurs sont donc bénévoles et offrent de leur temps, mais la voiture n'est pas gratuite ! Un montant forfaitaire pour les petits trajets a été calculé et pour les plus longs déplacements 70 centimes du km sont demandés. Ce sont les bénéficiaires qui donnent la somme directement au chauffeur, sans paperasse intermédiaire.

Une quittance est envoyée lorsque le patient en fait la demande en vue d'un remboursement par sa caisse d'assurance.

Les transports bénévoles sont donc effectués par une belle équipe de chauffeurs qui se partagent tous ces trajets. Ils offrent leur temps, leur gentillesse, et leur patience ... mise quelques fois à rude épreuve ! Certains bénévoles font partie de notre groupe depuis le début des années 2000, soit plus de 20 ans de fidélité, d'autres nous ont rejoint depuis qq jours ! ... Afin que notre équipe ne s'essouffle pas je rappelle souvent que le 1<sup>er</sup> droit du bénévole est de dire non et le 1<sup>er</sup> devoir est d'avoir du plaisir !

Nous vous l'annoncions à notre dernière AG : comme le tarif de l'essence avait énormément augmenté depuis le mois de mars 2022, notre association a décidé de verser un défraiement à nos chauffeurs, au prorata des km parcourus, sous forme de bons d'achat qu'ils ont reçus à la fin de l'été.

D'autre part, nos chauffeurs bénéficient d'une assurance Casco au cas où, ainsi que d'une RC et d'une assurance juridique en cas de litige. En plus de 20 ans, seul 3 petits accidents ont été déclarés à notre assurance. Nos chauffeurs sont donc des pros !

En guise de remerciement, notre association offre la vignette autoroutière à chaque conducteur bénévole qui a offert ses services les mois précédents, geste très apprécié ! Nous avons également invité tous les chauffeurs à un souper en hiver, délicieux et fort sympathique. Une demande de participation financière a été demandée et acceptée généreusement par notre commune, le solde étant à la charge de notre association.

En juillet 2022 une partie de notre comité a été reçue par la Municipalité de Blonay-St-Légier afin de présenter le service de transports bénévoles. Lors de cette rencontre nous avons pu échanger sur l'utilité incontestable de ce bénévolat et nos autorités nous ont confirmé une participation aux frais de fonctionnement de ce service par le versement d'un montant de CHF 2400.- pour l'année.

D'autre part nos différentes demandes de gratuité de parking adressées à l'Association Sécurité Riviera ont aboutis ! Ainsi les chauffeurs bénéficient de la gratuité de parcage de Lausanne à Villeneuve. Un macaron officiel leur donne cet avantage tant qu'ils transportent des bénéficiaires, ceci tant pour les cliniques que dans les rues, pour une durée de 2h.

Pour l'hôpital de Rennaz nous bénéficions également de la gratuité de parcage depuis 2020, mais sous forme d'essai. La situation va être réévaluée en fin d'année.

Une nouveauté également depuis 2022 : c'est la collaboration d'une remplaçante officielle pour la coordination des transports. Nous avons approché Mme Wanda Berger, chauffeur bénévole et déjà mandatée il y a quelques années, pour me remplacer lors de mes vacances ou absences. Nous lui avons acheté un natel pour simplifier notre organisation. Par bonheur Mme Berger a accepté notre demande et nous lui adressons toute notre reconnaissance. Grâce à ce tandem, notre service ne s'arrête jamais.

Voilà, j'arrive au bout de ce rapport d'activité et je profite de lancer un appel : vous l'avez entendu, notre service est de plus en plus sollicité, nous recherchons alors vraiment des bénévoles pour effectuer ces transports : 1 heure de temps en temps, ou plus ... sans aucune obligation, juste avoir du plaisir à conduire, en rendant service ... qu'on se le dise !

Merci de votre attention  
Marilyne Rodel / 31 mai 2023